RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A DE VALENCE

SCI, société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : Lieu-Dit Val de Pons, 83350 Ramatuelle
R.C.S. de Fréjus : 803106319

Procès-verbal des décisions unanimes

Le 09/12/2024,

Les actionnaires de la société A DE VALENCE, SCI, société civile immobilière au capital de 1 000 euros , dont le siège social est situé au Lieu-Dit Val de Pons, 83350 Ramatuelle, ont pris les décisions suivantes :

Décisions

DECISION N°1

Il est pris acte par les actionnaires du transfert du siège social de la société situé initialement au Lieu-Dit Val de Pons, 83350 Ramatuelle. Le nouveau siège social de la société est alors transféré au [redacted]

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DECISION N°2

Les actionnaires décident de modifier la dénomination sociale de la société par : **VALENCE FALLA**

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DECISION N°3

Les statuts seront modifiés en conséquence et les formalités réalisées auprès des organismes compétents.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DECISION N°4

Les actionnaires confèrent tous pouvoirs à Jérôme ANDRE , gérant de la société, ou son mandataire, à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les actionnaires et vaut fiche de présence.

Signature des intervenants :



Certified by yousign